

AVIS DU CONSEIL DE CLASSE DE L'ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2020-2021

.....
.....
.....

Date :
l'Établissement

Signature du Chef d'Établissement
et cachet de

Résultats scolaires : moyenne des évaluations depuis le 01/09/2019							
FRANCAIS	MATHS	HGEC	LV 1	LV2	EPS	ARTS	Sciences - Technologie Enseignement Professionnel

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL (demandé pour la rentrée 2021)

Très favorable Favorable Réserve Défavorable

.....
.....
.....

Projet de l'élève.....

.....

Positionnement sur les résultats :

.....

Stage passerelle OUI NON dans la formation envisagée en entreprise

Date :

Signature du Chef d'Établissement
et cachet de l'Établissement

N° IDENTIFIANT NATIONAL ÉLÈVE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOM PRÉNOM

Classe d'origine :

Classe demandée :

AVIS DE L'AUTORITE ACADEMIQUE

DEROGATION ACCORDEE

DEROGATION REFUSEE

Remarques

éventuelles :

.....

.....

Date :

La Déléguée Académique
Chef du Service Régional
de la Formation et du Développement

Anne DETAILLE

NB : l'affectation se fera dans la limite des capacités d'accueil.

Document à renvoyer par l'établissement d'accueil au S.R.F.D. de la DRAAF Occitanie avant le :

-jeudi 27 mai 2021 pour les affectations relevant de la procédure Affelnet

-jeudi 15 juillet 2021 pour les affectations post-procédure

Toute demande parvenue après cette date doit être justifiée par des circonstances exceptionnelles